

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

N° Version : 4

Date : 25/03/2019

Remplace la version 3 du 03/04/2018

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

PATCLEAN

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

PRODUIT A USAGE EXTERNE NON ALIMENTAIRE...

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VITALAC 48 RUE PRINCIPALE 22160 CARNOET

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Société / Organisme : INRS / ORFILA tel : 00 33 1 45 42 59 59 (appel d'urgence ORFILA)

<http://www.centres-antipoison.net>**SECTION 2 : Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Classes de danger pour la santé	Corrosion cutanée/irritation cutanée-catégorie 1A-DANGER-H314
---------------------------------	---

2.2 Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations



Mention d'avertissement : DANGER

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Conseils de prudence de prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
------	---

Conseils de prudence d'intervention

P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
-----------	---

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

2.3 Autres dangers

Ce produit est un produit non alimentaire, à usage externe exclusivement

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non concerné

3.2 Mélanges

Composition :

Identification	(CE) 1272/2008	%
CAS :7664-38-2 EC :231-633-2 Acide phosphorique	SGH05 DANGER H314, cat.1A	5 < x % < 20
CAS :64-18-6 EC :200-580-7 Formiate de sodium	SGH05,SGH07 DANGER H315, cat.2 H318, cat.1	5 < x % < 20

Information sur les composants :

SECTION 4 : Premiers Secours

4.1 Description des premiers secours

En cas n'inhalation : Placer la personne à l'air frais, si difficultés respiratoires, prévoir une assistance de réanimation et consulter un médecin

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau durant 20-30 mn en gardant les paupières ouvertes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. **CONSULTER UN MEDECIN**

En cas de contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin

En cas d'ingestion :



Rincer la bouche : NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Consulter d'urgence un médecin. Appeler un centre ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec les yeux : provoque de graves irritations accompagnées de flots de larmes, de douleurs, d'importantes rougeurs ainsi qu'un gonflement oculaire. Risque de lésions oculaires permanentes. Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO₂), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. Un incendie produira une épaisse fumée noire.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir par pulvérisation ou brouillard d'eau. Porter un équipement de protection prévu pour combattre le feu, ainsi qu'une protection respiratoire.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Eloigner le personnel superflu. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8. Aérer la zone. obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

Pour les secouristes

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Nettoyer dès que possible.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention, recueillir le produit répandu. Procédés de nettoyage, réduire à un minimum la production de poussières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejets adéquats. Stocker à l'écart des autres matières premières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eliminer les déchets des produits en conformité avec la réglementation.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'information.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter toute formation de poussière. Eliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Séparer les bases et des substances formant des bases. Conserver le récipient bien fermé de manière étanche dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Température de stockage < 30°C. Produits incompatibles : oxydants puissants, acides, bases.

Emballage

Conserver le produit dans son emballage d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Acide phosphorique : 2 mg/m³

Formiate de sodium : 5 mg/kg (acide formique)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle



Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Porter des gants de protection

Protection du corps

Vêtements de protection

Protection respiratoire

Porter un vêtement de protection approprié

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Aspect : LIQUIDE

Densité relative : 1.2 +/- 0.2

pH : **entre 4 et 5 (dilution au 1/10ème)**

Odeur : Acre

Seuil olfactif : aucune information disponible

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Propriétés comburantes : non oxydant

Propriété explosive : Ce produit n'est pas explosif, toutefois la formation de mélange air/vapeur explosifs est possible

Viscosité cinématique : aucune information disponible

Viscosité dynamique : aucune information disponible

Température de décomposition : Indeterminé

Inflammabilité : (solide/gaz) : Ininflammable

Taux d'évaporation : Non défini, aucune information disponible

Point éclair : Non défini, aucune information disponible

Point d'ébullition : Non défini, aucune information disponible

Point de fusion / point de congélation : non défini , aucune information disponible

Densité de vapeur : Aucune information disponible

9.2 Autres informations

SECTION 10 : Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

Pour plus d'informations, consulter les sous sections ultérieures du présent chapitre
Réaction avec les bases fortes. Réaction exothermique.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec bases fortes et substances comburantes

10.4 Conditions à éviter

Températures élevées, lumières.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes et oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et de mode d'emploi

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Substances

DL 50 Orale rat (acide citrique) : 3 000 mg/kg

DL 50 Orale rat (acide formique) : 730 mg/kg

Mélange

Danger par aspiration : non classé contenu des données disponibles des différents composants du produit

Corrosion / irritation cutanée : Irritant pour la peau

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucun effet sensibilisant connu.

Cancérogénicité : non classé. Compte tenu des données disponibles des différents composants du produit.
Mutagénicité : Non mutagène. Compte tenu des données disponibles des différents composants du produit
Toxique pour la reproduction : Non classé. Compte tenu des données disponibles des différents composants du produit
Toxicité aiguë : Non classé

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Mélanges

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable. Non pertinent

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non bioaccumulable. Non pertinent

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6 Autres effets néfastes

Les émissions dans l'eau réduisent le pH, cela risque de provoquer une détérioration locale des poissons et des organismes aquatiques dans la zone de déversement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Incinération en station d'incinération agréée. Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées. Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale. Ils peuvent ensuite être valorisés. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

1760

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

UN1760=LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport



14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Dispo.	QL	EQ	Emballage		
								Instructions d'emb.	Dispositions spéciales d'emb.	Dispositions pour l'emb. en commun
	8	C9	III	8	274	5L	E1	P001 IBC03 LP001 R001		MP19

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Régulation (CE) N°1831/2003 du parlement européen et du conseil relatifs aux additifs destinés à l'alimentation des animaux

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet

SECTION 16 : Autres informations

16.1 Libellés des phrases H, EUH mentionnées à la section 3

- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H315 Provoque une irritation cutanée
H318 Provoque des lésions oculaires graves

16.2 Abréviations

- CMR Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique
ADR Accord Européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses pour la route

IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IATA	International Air Transport Association
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
RID	Regulations concerning the International carriage of Dangerous Goods by rail
WGK	Wassergefährdungsklasse
SGH05	Corrosif